



**CHAMPIONNAT DE FRANCE**  
**ENDURANCE 6 HEURES Tout Terrain de Bordeaux - St-Laurent-d'Arce 17 & 18 avril 2021**  
**DEMANDE D'ENGAGEMENT POUR UN EQUIPAGE de 1 à 4 pilotes**



[www.endurance-tt-debordeaux.fr](http://www.endurance-tt-debordeaux.fr)



	CONCURRENT	PILOTE 1	PILOTE 2	PILOTE 3	PILOTE 4	VEHICULE ENGAGÉ	
NOM :						CONSTRUCTEUR :	
Prénom :						DÉNOMINATION :	
Date de naissance :						ANNÉE :	
Adresse :						CARBURANT :	ESSENCE DIESEL
CP :						TURBO :	OUI NON
Ville :						N° Passeport technique :	
Téléphone :						N° châssis (T1) :	
Adresse email :						MOTEUR (marque) :	
Groupe sanguin :						Cylindrée exacte :	
N° licence :						Nombre de roues motrices :	
Code ASA :						GROUPE :	CLASSE :
Les pilotes déclarent sur l'honneur ne pas être sur le coup d'une suspension de licence		Signature	Signature	Signature	Signature		

<b>TEAM (éventuel)</b> NOM DU TEAM :  Adresse du team : <i>(si différente de l'adresse CONCURRENT)</i>	<b>Engagement à retourner obligatoirement accompagné :</b> <u>- du règlement par chèque (ou preuve de virement)</u> <u>- de la fiche "PARC ASSISTANCE"</u>  à Marie-Agnès MAURY - ENDURANCE TT 2021, 23B avenue de la Mouline, 33360 CÉNAC ou à <a href="mailto:endurancettdebordeaux@gmail.com">endurancettdebordeaux@gmail.com</a> avant le 02/04/2021 *Vous recevrez un email de confirmation une fois l'ensemble des pièces réceptionnées et l'engagement validé.
--	---

Par le fait d'apposer leurs signatures sur cette demande d'engagement, les concurrents déclarent avoir pris connaissance et accepter le règlement particulier de l'épreuve y compris les documents qui leurs seront communiqués (briefings, additifs, décisions, informations). Ils s'engagent notamment à respecter la réglementation FFSA/FIA, connaître la réglementation sur le dopage et sur l'usage de produits prohibés et à se soumettre à tout contrôle de médecins accrédités.

<b>MONTANT DES DROITS D'ENGAGEMENT</b> <i>(article 3.1.P. du règlement particulier)</i>	<b>800,00 €</b> Avec publicité obligatoire	<b>MODE DE RÈGLEMENT</b>	Chèque à l'ordre de ASSOCIATION KRISLANDER	Virement à l'ordre de ASSOCIATION KRISLANDER <i>Indiquer le nom du concurrent ou du 1<sup>er</sup> pilote</i>
	<b>1.200,00 €</b> Sans publicité obligatoire Prévoir un chèque de caution de 250,00 € (ou espèces), il vous sera restitué lors du retour du transpondeur.		N° : BANQUE :	COMPTE BANCAIRE CRÉDIT AGRICOLE CENON IBAN FR76 1330 6000 1966 0112 8829 746 BIC AGRIFRPP833

**SEULES LES DEMANDES ENTIÈREMENT COMPLÉTÉES ET ACCOMPAGNÉES DU CHÈQUE OU DU JUSTIFICATIF DE VIREMENT SERONT RETENUES**